

CONSEIL DE PROMOTION

Les élu.e.s CGT proches de vos préoccupations !



-  **POUR ÊTRE ÉCOUTÉ** et peser dans les négociations,
-  **POUR AGIR** pour faire aboutir les revendications,
-  **POUR COMBATTRE** les politiques d'austérité à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires,
-  **POUR AMÉLIORER** nos conditions de travail,
-  **POUR DÉFENDRE** notre statut plus que jamais menacé par la loi de transformation de la fonction publique,
-  **POUR REVALORISER** le point d'indice et nos régimes indemnitaires en tenant compte de l'augmentation du coup de la vie,
-  **POUR LUTTER CONTRE** le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, l'abandon des missions par le biais d'externalisations massives, la remise en cause des règles de gestion et la disparition des CAPN.

LES 13 et 14 novembre 2024

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES



cgt

13 et 14 novembre 2024

cgt

ÉLECTIONS

AU CONSEIL DE PROMOTION

DES INSPECTEURS STAGIAIRES

13 et 14 novembre 2024

👉 Qu'est-ce que le Conseil de Promotion ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP où siègent :

- ✓ Les représentants des stagiaires élus ;
- ✓ Des chargés d'enseignement désignés par l'administration ;
- ✓ Des représentants de l'administration.

👉 Le Conseil de Promotion traite :

- ✓ Du fonctionnement de l'ENFiP ;
- ✓ De l'organisation de la scolarité ;
- ✓ Du contenu de la formation et des contrôles de connaissances ;
- ✓ Des techniques pédagogiques mises en œuvre pendant la scolarité ;
- ✓ De tout ce qui concerne votre environnement (hébergement, restauration, ...).

Tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

👉 Pourquoi choisir la CGT et ses représentants ?

La CGT Finances Publiques est le 2^{ème} syndicat en terme de représentativité à la DGFIP. Elle a depuis longtemps fait la preuve de son efficacité sur le terrain et dans les organismes de dialogue social. Depuis votre rentrée à l'ENFiP, ses militants ont été présents pour vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Les stagiaires qui vous représenteront sont, eux aussi, des militants de la CGT.

C'est avec vous que nous déciderons des interrogations et des revendications que nous porterons au Conseil de promotion et des formes d'actions à envisager pour les faire aboutir.

Le rôle de vos représentants ne s'arrête pas à l'École. Ils font également le lien avec les référents ENFiP et le bureau national de la CGT Finances Publiques, afin que ces derniers interviennent, lors des groupes de travail « formation professionnelle » et au cours des Commissions Administratives Paritaires (notamment celles de titularisation).

Vous pourrez les rencontrer lors des Heures Mensuelles d'Information (HMI) de la CGT ou directement lors des permanences dans les locaux syndicaux de chaque établissement.

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'administration a décidé de « réformer » les scolarités initiales des agents de la DGFIP.

Les inspecteurs et contrôleurs stagiaires reçoivent désormais leur affectation en début de scolarité. L'affectation obtenue détermine la formation au premier métier.

Contrairement à ce qui se faisait avant la réforme, les formations métiers sont guidées uniquement par les besoins des directions.

Les stagiaires ne peuvent plus choisir le bloc fonctionnel auquel ils souhaitent se former.

Le contenu des formations dispensées change peu mais le temps pour assimiler les connaissances est réduit de manière drastique. La formation en établissement passe de :

- 12 à 8 mois pour les inspecteurs stagiaires ;
- 8 à 6 mois pour les contrôleurs stagiaires ;
- 8 à 7 mois pour les contrôleurs programmeurs stagiaires ;
- 12 à 8 mois pour les techniciens géomètres stagiaires.

De plus, l'administration a décidé de mettre en place une scolarité hybride pour les contrôleurs et inspecteurs stagiaires selon un rythme dit 4+1. Dans les faits, sur une semaine de 5 jours, 4 journées au maximum sont consacrées à des formations en présentiel en établissement et une journée à des travaux en autonomie, hors établissement. Si nous émettons des doutes sur la compréhension et l'assimilation de certaines notions seul face à son écran, nous comprenons l'engouement des stagiaires pour cette journée en autonomie qui leur permet « une respiration/pause » due à une scolarité beaucoup trop dense.

Pour autant, la CGT Finances Publiques tient à rappeler l'importance d'une interaction stagiaires/stagiaires et apprenants/sachants pour assimiler les connaissances.

La CGT Finances Publiques revendique un temps de formation calibré en fonction de la densité des enseignements dispensés, avec des temps de reformulation permettant la bonne assimilation des notions enseignées induisant de fait, la suppression des cours en distanciel.

La CGT Finances Publiques est opposée à une formation axée uniquement sur le premier métier.

Elle revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics (internes comme externes) avec une réelle alternance école/mise en pratique dans les services.

La CGT Finances Publiques réfute la mise en place du stage probatoire dans les services. Le but du stage doit être de mettre en pratique la théorie.

C'est pourquoi, la CGT demande : le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique, un véritable tutorat qui doit se faire sur la base du volontariat et être intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.

Enfin, la CGT rappelle sa revendication d'intégrer les 1^{ères} affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE LA SCOLARITÉ

- ☀ Une scolarité en phase avec la réalité des services ;
- 🌿 Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement et non pas seul chez soi ;
- 🔵 Des modules adaptés pour que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- 🔴 Consacrer la semaine précédant les évaluations aux reformulations et aux exercices pratiques ;
- 📅 Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- 🔵 Améliorer les conditions matérielles, en ce qui concerne notamment les locaux, les conditions « extrascolaires » (logement, crèche, parking...) ;
- 💡 Revaloriser le régime indemnitaire (primes, remboursements, avances...) les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !
- 🔴 Dégager du temps pour permettre de véritables séances de soutien et de reformulation...

AMÉLIORER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un contrôle des connaissances adapté :

- ▶ Avec des épreuves en phase avec le travail à effectuer dans les services ;
- ▶ Servant à vérifier l'assimilation des connaissances.

La création de cours et de soutien en méthodologie.

Une épreuve joker qui donne une vraie 2^{ème} chance : actuellement, c'est une épreuve écrite, perçue comme plus difficile que les autres. La CGT considère que tous les stagiaires devraient pouvoir choisir la nature de cette épreuve (orale ou écrite).

La suppression de l'UC comportement/intégration qui est subjective et remise aux stagiaires avant l'épreuve Joker. Il est impossible d'en obtenir la révision. Elle n'est d'aucune utilité pédagogique.

la cgt **Une force à vos côtés**

VOS CANDIDATS



Guillaume PELLOQUIN
Clermont



Maryse BRINVILLIER
Noisiel



Océane NICOLAS
Clermont



Nicolas PERIER
Noisiel



Stéphanie VILETTE
Clermont



Gabriel LEPETIT
Noisiel



Guilhem MEILLOUR
Clermont



Laurence BLEMAND
Noisiel



Olivier RENAUD
Clermont



Khalid CHAANANI
Noisiel



Micheline COURTOIS
Clermont



Erika JOURDAN
Noisiel



Florian BOUTROUILLE
Clermont



Olivier BENMAINE
Noisiel



Pascaline GROSJEAN
Clermont



Elhame SAMHAOU
Noisiel

Luttons ensemble pour gagner une formation initiale de qualité !